

**CONSEIL D'ETAT**

Château cantonal  
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral  
Ignazio Cassis  
Chef du Département fédéral des affaires  
étrangères  
Palais fédéral ouest  
3003 Berne

Monsieur le Conseiller fédéral  
Guy Parmelin  
Chef du Département fédéral de  
l'économie, de la formation et de la  
recherche  
Palais fédéral est  
3003 Berne

*Par mail à : IZA25-28@eda.admin.ch*

Réf. : 23\_COU\_4163

Lausanne, le 30 août 2023

**Consultation relative au Message sur la stratégie de coopération internationale  
2025-2028**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Votre courrier du 20 juin 2023 relatif à la consultation sur le projet cité en titre nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance des axes stratégiques et du cadre financier présentés pour réaliser la mission de la coopération internationale (CI) de la Suisse lors de la période 2025-2028.

Par rapport à la stratégie de CI 2021-2024, l'augmentation du crédit d'engagement de l'aide humanitaire, l'aide à la reconstruction de l'Ukraine ainsi que l'accent renforcé sur la promotion de la démocratie, la santé, la migration et la lutte contre la faim sont notamment à relever et à saluer.

Le Conseil d'Etat partage la vision de la Confédération quant aux effets négatifs de l'augmentation de l'instabilité sur la scène internationale et s'inquiète du recul démocratique constaté depuis plusieurs années. La multiplication des crises et la remise en cause du cadre normatif international ayant un impact direct sur la sécurité et l'indépendance de la Suisse à moyen et long terme.

La volonté du Conseil fédéral d'accentuer l'engagement de la Suisse pour le maintien et le renforcement des règles du droit international public et des droits humains ainsi que pour un système multilatéral fort, est une priorité à laquelle le Conseil d'Etat souscrit et qu'il encourage. En ce sens, il est pleinement convaincu que la CI est un outil

indispensable qui renforce la crédibilité de la Suisse à l'étranger et contribue à sa bonne réputation internationale, en tant qu'acteur de confiance, disposant d'une solide tradition démocratique et humanitaire.

Enfin, le Conseil d'Etat rappelle sa position exprimée lors de la consultation sur la stratégie de CI 2021-2024. Il estime opportun de valoriser davantage dans ce cadre l'expérience et l'expertise de la Suisse en matière de fédéralisme, considérant le fait que de nombreux conflits ont comme point commun des difficultés en termes de prise en considération de certaines minorités, et de l'autonomie qui leur est accordée.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller fédéral, nos respectueuses et distinguées salutations.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER a.i.



François Vodoz

**Copie**

- OAE